



RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du Jeudi 10 février 2022

AFFICHAGE

PRÉSENTS : MM. Alexandre HUVET, Thierry RICARDEAU, Rémi PASCREAU, François PETIT, Jean-Yves BILLON, Jean-Luc MENUET, Thomas GISBERT, Yoann GRALL, Philippe GUERIN, Didier BUTON, Michel WOLOCH et Claude DELAFOSSE

EXCUSÉS : Mme Roselyne DURAND-FLAIRE et M. Richard SIGWALT

DÉCISION

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Guichet Unique de l'Habitat - Attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention d'OPAH signée le 15 avril 2021,
- Vu la PTRE adopté par délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020,
- Vu les règlements d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 18 mai 2017,

1° DECIDE de l'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :


PTRE					
Nom Demandeur	Adresse logement	Type travaux rénovation énergétique	Montant total des travaux TTC	Montant de la subvention attribuée	Total prévisionnel aides (% coût total travaux TTC)
GROLLEAU Isabelle	[REDACTED]	-Menuiseries extérieures -Isolation combles -VMC -Poêle à granulés	25 094 €	2 000€	11 715 € (47 %)
LUSSEAULT Lucie	[REDACTED]	-Isolation des combles -PAC air/eau -VMC simple flux hygro B	18 445 €	1 695 €	12 075 € (65 %)
ARSICAULT Claude	[REDACTED]	PAC Air/Eau	12 461 €	200 €	2 700 € (22 %)
GAVELLE - GARNIER Adeline - Benjamin	[REDACTED]	PAC Air/Eau	13 860 €	560 €	5 060 € (37 %)
TOUGERON Vincent	[REDACTED]	Chaudière Condensation	3 519 €	200 €	Non renseigné
TOTAL	-	-	73 379 €	4 655 €	31 550 € (42 %)

2° AUTORISE Monsieur le Président, ou à défaut Monsieur le Vice-président en charge de l'Habitat, à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires relatifs à l'attribution des subventions OPAH et PTRE.

Fait à CHALLANS, le 11 février 2022



Le Président,


Alexandre HUVET